

## ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°104 - Août-septembre 2015

AFPS 59-62 MRES (Maison Régionale de l'Environnement et de la Solidarité)  
23, rue Gosselet - 59000 - LILLE Site : [www.nord-palestine.org](http://www.nord-palestine.org) Bulletin : [JPC@nord-palestine.org](mailto:JPC@nord-palestine.org)

### Édito : **Mobiliser en octobre pour la Palestine**

Une chute malencontreuse pour le Président de l'association, des ordinateurs en panne pour plusieurs responsables : certes l'expression de l'association en a été affectée, cependant durant l'été elle a montré sa solidité et sa capacité d'être présente lorsque les circonstances l'exigent. Ainsi après l'assassinat d'une famille palestinienne, dont un bébé, près de Naplouse, avec un rassemblement de cent personnes début août à Lille.

En cette fin septembre c'est à une nouvelle mobilisation régionale qu'appelle l'AFPS Nord-Pas de Calais avec deux rencontres à Aubry et Lille. Certes ces réunions sont prévues depuis plusieurs semaines. Cependant elles interviennent alors que l'Etat israélien arrête, emprisonne et massacre, sans retenue. De façon très significative la décision vient d'être prise par l'occupant de **tirer à balles réelles sur les lanceurs de pierres, généralement des enfants.**

L'impunité israélienne est liée à la complicité occidentale dans laquelle les dirigeants français tiennent une place toute particulière. Après le crime israélien de cet été près de Naplouse, Hollande tient le même langage que Nétanyahu. Les dirigeants parisiens, appuyés par les plus hautes autorités de l'Etat transforment la capitale de la France en Tel Aviv sur Seine en août.

Mais du côté du peuple de France et de notre région, c'est la solidarité avec le peuple palestinien qui se manifeste, y compris le peuple palestinien en Israël même, comme nous aurons l'occasion de le redire, à Lille, à la MRES, lors de la rencontre avec Ben White.

C'est, en octobre, du côté de la population, que sera recherché l'élan nécessaire afin que la France reconnaisse enfin l'Etat de Palestine. Les deux chambres se sont prononcées il y a près d'un an en ce sens. Il plus que temps que les autorités de notre pays reconnaissent la réalité de la Palestine et du peuple palestinien. Dans les villes de notre région une campagne active, notamment avec cartes-pétitions, sera menée à ce sujet.

Jean-François Larosière, Président de l'AFPS Nord-Pas de Calais

### CA du 3 octobre 2015

Le CA de l'AFPS Nord-Pas de Calais se réunit le **samedi 3 octobre 2015, à 14 h 30**, à la MRES, salle houblon, avec l'ordre du jour proposé suivant :

Tous les adhérents y sont invités

- 1 Situation en Palestine
- 2 Campagne nationale Carrefour
- 3 Reconnaissance de l'Etat palestinien
- 4 Solidarité avec Naplouse et Qusra
- 5 Initiative sur les contenus d'enseignement
- 6 Secours médical aux Palestiniens
- 7 Campagne prisonniers palestiniens
- 8 Adhésions / réadhésions
- 9 Questions diverses

## **Face à la terreur israélienne : deux initiatives à Lille et Aubry**

Alors que la répression s'abat dans toute la Palestine jusque dans les prisons israéliennes **deux rendez-vous régionaux se tiennent le mardi 29 septembre.**

- **LILLE à la MRES à 19 h rencontre avec Ben White auteur de « Etre Palestinien en Israël. ».** Le journaliste nous entretiendra des Palestiniens de l'intérieur.
- **Aubry à 18 h 30 dans la salle des Conseils de l'Hôtel de Ville se tient une réunion de parrainage des prisonniers palestiniens.**

Ces deux réunions correspondent à des initiatives programmées depuis plusieurs semaines. Elles prennent, dans la période actuelle, alors que le massacre israélien se poursuit et que les arrestations à Jérusalem Est et en Cisjordanie se multiplient, une valeur toute particulière : celle d'une solidarité militante du Nord-Pas de Calais, avec le peuple palestinien. En n'oubliant surtout pas les prisonniers palestiniens. Ceci au moment notamment où ce déni du droit, qu'est la détention administrative, est utilisée par l'occupant, dans cet Etat que d'aucuns osent présenter comme la seule démocratie du Moyen Orient. Elle contraint Mohammed Allan à reprendre sa grève de la faim, observée également par plusieurs de ses compagnons de captivité.

Cet appel à la mobilisation s'adresse à chacun d'entre vous concernant un des aspects les plus insupportables de la complicité entre les autorités françaises et l'Etat israélien, à savoir la collaboration militaire. **La France ne saurait se doter de drones israéliens.** Adressez votre protestation aux dirigeants français.

Cette complicité des autorités françaises avec les dirigeants israéliens est illustrée, une fois de plus, par la réponse, cet été, de la Ministre de la Culture à la question d'un parlementaire concernant Sodastream, société contre laquelle l'AFPS Nord-Pas de Calais s'est mobilisé à plusieurs reprises dans le cadre des actions BDS. La ministre ne prend même pas la peine de condamner verbalement la colonisation israélienne !

**La solidarité avec le peuple palestinien se trouve du côté du peuple de France et de celui du Nord-Pas de Calais.**

AFPS Nord-Pas de Calais, Lille le 24 septembre 2015

---

### **Proposition de lettre à adresser à Laurent Fabius**

**Ministre des affaires étrangères** et du développement international  
37, quai d'Orsay - 75007 Paris

X....., le X..... 2015

Monsieur le Ministre,

Lors du vote des deux chambres du parlement français, le 2 décembre 2014 pour l'Assemblée nationale et le 11 décembre 2014 pour le Sénat, la représentation nationale a délivré un message clair au gouvernement en demandant que la France reconnaisse l'Etat palestinien au vu de l'impasse constatée par la communauté internationale, dans les négociations bilatérales entre Israéliens et palestiniens sous l'égide des Etats-Unis.

Vous avez pris en compte ces votes importants et pluralistes des députés et sénateurs et avez affirmé que « le moment venu » la France reconnaitra l'Etat palestinien, si tous les efforts diplomatiques engagés par la France n'aboutissaient pas.

Monsieur le Ministre, nous sommes aujourd'hui à ce tournant.

Le temps est venu de soutenir le peu d'espoir qui reste de voir les droits nationaux du peuple palestinien reconnus et la possibilité d'une paix juste et durable pour les deux peuples Israélien et Palestinien.

La responsabilité de la France est grande. Pays des droits de l'Homme et du citoyen, pays respecté dans le monde entier, notre pays se doit de prendre l'initiative de soutenir la justice, la liberté et la paix dans le monde quand celles-ci sont menacées comme c'est aujourd'hui le cas en Palestine.

Reconnaître l'Etat palestinien, c'est œuvrer à ouvrir le chemin d'une solution politique, qui est la seule voie possible pour sortir d'une guerre coloniale qui n'a que trop duré.

Le respect du droit est constitutif de la paix dans le monde. Nul ne peut s'en affranchir dans les faits et proclamer son exception en toute impunité. Je vous demande, Monsieur le Ministre, de considérer comme nous, que le « moment est venu » et de reconnaître l'Etat palestinien comme la représentation nationale vous l'a demandé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

---

## Collectif pour une paix juste et durable en Palestiniens et Israéliens

### **Un Etat palestinien : « le moment venu », c'est maintenant !**

Le préambule de la déclaration universelle des droits de l'Homme considère **"que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables, constituent les fondements de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde."**

Les Palestiniens privés de leurs droits nationaux fondamentaux, aspirent à redevenir libres et à vivre dans un Etat souverain et viable. Mais c'est un fait, en occupant et en colonisant la terre palestinienne, en entravant la liberté de circulation par un blocus strict à Gaza et un mur d'annexion en Cisjordanie, en s'appropriant les terres, les maisons et l'eau, **l'Etat d'Israël se place dans le déni du droit international, en rupture avec la déclaration de droits de l'Homme et de la convention internationale des droits de l'enfant.**

On a longtemps espéré que la solution pour une paix juste et durable viendrait de la négociation entre Israéliens et Palestiniens. Mais depuis longtemps déjà, cette solution a montré son inefficacité. Sans l'intervention politique et diplomatique des Etats du monde, de l'ONU, de l'UE, pour faire appliquer les résolutions des Nations Unies, sans l'intervention citoyenne pour exiger d'Israël qu'il cesse de nier et d'entraver les droits nationaux du peuple palestinien et sa légitimité à disposer de lui-même, rien n'est à attendre de nouvelles et hypothétiques négociations.

**Et si des avancées substantielles ont vu le jour** avec la reconnaissance de l'Etat de Palestine comme membre à part entière de l'UNESCO et l'admission de la Palestine comme Etat observateur à l'ONU, **cela reste insuffisant.**

135 pays comme dernièrement la Suède, ont choisi de reconnaître officiellement l'Etat de Palestine, la France a demandé au Président de la République, par la voix de son parlement, de faire le même choix.

Malgré cette demande de la représentation nationale, la décision n'est toujours pas prise, même si le ministre des affaires étrangères en reconnaît la légitimité, et déclare que **cette reconnaissance se fera "le moment venu"**.

Pendant ce temps, la colonisation se poursuit et Israël refuse de prêter ne serait-ce qu'une oreille, aux tentatives de la France de donner un cadre international à la recherche de la paix, alors **les tergiversations ne sont plus supportables.**

**"Le moment venu", c'est maintenant !** En aval du vote de l'Assemblée Nationale et du Sénat en décembre 2014, le Collectif a lancé une campagne citoyenne pour la reconnaissance immédiate de l'Etat de Palestine, en proposant à la signature, une carte pétition adressée au Président Hollande pour exiger cette reconnaissance.

Pour marquer sa volonté de poursuivre jusqu'à la reconnaissance effective de l'Etat palestinien, **le collectif national invite tous les démocrates épris de paix et de justice à participer à la journée d'action nationale et décentralisée qu'il organise le 10 octobre 2015.** Ce sera l'occasion d'exprimer leur colère et leur volonté que la demande présentée au Président soit enfin prise en considération.

### **Journée nationale d'action**

### **le 10 octobre 2015 à Paris, place de la République**

### **pour la reconnaissance immédiate de l'Etat de Palestine**

Les signataires sont membres du

**Collectif pour une paix juste et durable en Palestiniens et Israéliens**

dont l'Association France Palestine Solidarité (AFPS)

## Tournée de Ben White : Être Palestinien en Israël

«Avec une précision chirurgicale et une abondance de recherches, White expose l'oxymore contenu dans la définition d'Israël comme État "juif et démocratique" et présente un plaidoyer sans appel pour tenir Israël responsable du crime d'apartheid tel que l'ONU le définit.»  
Omar Barghouti: auteur du livre *Boycott, Désinvestissement, Sanctions*

**Ben White est Journaliste, Auteur du livre Être Palestinien en Israël**  
(Edition La Guillotine)



Lundi 28/9 - 19h >>> **Bruxelles** >>> **LE SPACE**

Mardi 29/9 - 19h >>> **Lille** >>> **MRES**

Mardi 30/9 - 19h >>> **Toulouse** >>> **Le Mouvement**

**BEN WHITE** est un journaliste dont les travaux ont été publiés dans *The Guardian*, *The New Statesman*, *Al Jazeera* et *The Electronic Intifada*.  
Il est l'auteur de *Israeli Apartheid*

## ÊTRE PALESTINIEN EN ISRAËL

Ce livre traite d'une question clé ignorée par le "processus de paix" officiel et par les commentateurs les plus influents : celle de la minorité palestinienne à l'intérieur d'Israël.

Malgré sa considérable population palestinienne en pleine croissance, ce pays se définit, non comme un État de ses citoyens, mais comme un État juif. White démontre que l'insistance à privilégier constamment un groupe ethno religieux sur un autre n'est pas compatible avec les valeurs démocratiques. À moins d'y remédier, cette politique ne peut que saper toute tentative de trouver une paix durable.

*Ce livre démolit de façon convaincante le mythe d'Israël "seule démocratie" du Moyen-Orient. Comme le montre Ben White, le traitement des Palestiniens en Israël est la preuve ultime qu'Israël est tout sauf démocratique. Ilan Pappé, auteur de *Le nettoyage ethnique de la Palestine**

*Une lecture essentielle pour comprendre pourquoi il ne peut y avoir de paix à moins que les citoyens palestiniens d'Israël obtiennent une complète égalité, ce qui leur est systématiquement refusé. Ali Abunimah, cofondateur de *The Electronic Intifada**

*Avec une précision chirurgicale et une abondance de recherches, White expose l'oxymore contenu dans la définition d'Israël comme État "juif et démocratique" et présente un plaidoyer sans appel pour tenir Israël responsable du crime d'apartheid tel que l'ONU le définit Omar Barghouti, auteur de *Boycott, Désinvestissement, Sanctions**

### Question écrite N° 60901 de **Jean-Jacques Candelier** (Gauche démocrate et républicaine - Nord)

**Ministère interrogé** > Culture et communication **Ministère attributaire** > Culture et communication

**Rubrique** > commerce et artisanat **Tête d'analyse** > commerce

**Analyse** > produits importés d'Israël. partenariat. perspectives

Question publiée au JO le : **22/07/2014** page : **6102** - Réponse publiée au JO le : **11/08/2015** page : **6136**

Date de changement d'attribution : **27/08/2014**

#### Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge Mme la ministre de la culture et de la communication sur un partenariat très contestable. France Télévisions fait des affaires avec une marque israélienne de boissons implantée en Cisjordanie. Il lui demande ce qu'elle compte faire afin que ce partenariat cesse.

#### Texte de la réponse

La ministre de la culture et de la communication rappelle que le législateur a posé le principe de la liberté de la communication audiovisuelle à l'article 1er de la loi du 30 septembre 1986, et a confié à une autorité administrative indépendante, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), le soin de garantir l'exercice de cette liberté d'une part, et de veiller au respect des principes édictés par la loi d'autre part. Ainsi, il revient au CSA de veiller au respect des règles en vigueur en matière de parrainage et de publicité sur les chaînes de télévision telles qu'elles sont définies par le décret n° 92-280 du 27 mars 1992. Le CSA exerce un contrôle, par tous les moyens appropriés, sur l'objet, le contenu et les modalités de programmation des messages de parrainage et messages publicitaires diffusés par les services de communication audiovisuelle.

## AGENDA

voir → [www.nord-palestine.org/agenda.htm](http://www.nord-palestine.org/agenda.htm)

**Mardi 29 septembre** à 18h30 à la Mairie d'Auby :

**Rencontre « parrainage des prisonniers palestiniens »**

**Mardi 29 septembre**, à 19h, dans la salle du rez-de-chaussée de la MRES, 23 rue Gosselet à Lille :

Conférence-débat avec **Ben White** >>

auteur de « **Être palestinien en Israël – Ségrégation, discrimination et démocratie** » >> et >>

**Samedi 3 octobre**, à 14h30, à la MRES de Lille : **Réunion du Conseil de l'AFPS 59-62**

**Dimanche 4 octobre** à Douai : **Braderie** avec **stand AFPS 59/62**

**Samedi 10 octobre** : **Journée « Reconnaissance de la Palestine »** >>

**Samedi 10 octobre** à Paris : **Journée palestino-française médico-chirurgicale** >>

## COTISATION ANNEE 2015

<http://www.nord-palestine.org/COTISATION2015.pdf>

Vous avez fait confiance à notre association l'année dernière ce dont nous vous remercions. Plus que jamais les Palestiniens ont besoin de votre soutien et nous souhaitons continuer à compter sur vous. Nous vous demandons donc de renouveler votre adhésion en 2015.

Le barème des cotisations est basé sur les revenus de l'adhérent, dans le but de faire baisser la cotisation des plus modestes. Les tranches sont fixées en fonction des revenus du foyer. Vous trouverez donc ci-dessous un bulletin à remplir et à nous adresser à l'adresse qui figure dans l'entête.

**Nom** : ..... **Prénom** .....

**Adresse** : .....

**Code Postal** : ..... **Commune** : .....

**Tél. personnel** : ..... **Tél. mobile** : .....

**E-mail** : .....@.....

**Profession** : ..... **Année de naissance** : .....

<u>Tranche</u>	<u>Revenus mensuels adhérent</u>	<u>Cotisation annuelle</u>
1	Inférieurs à 500 € /mois :	10 €
2	De 500 à 1 000 € /mois :	25 €
3	De 1 000 à 1 500 €/mois :	40 €
4	De 1 500 à 2 000 €/mois :	55 €
5	De 2 000 à 2 500 €/mois :	70 €
6	De 2 500 à 3 000 €/mois :	85 €
7	De 3 000 à 3 500 €/mois :	100 €
8	Supérieurs à 3 500 € /mois :	120 €

Signature

- Je cotise dans la tranche n°..... soit .....€  
Avec la cotisation vous recevez le journal interne *Palestine Solidarité* (4n°/an soit 5€) et notre lettre électronique d'infos mensuelle.  
@ N'oubliez pas d'indiquer votre adresse électronique @
- Je soutien les activités de l'AFPS et verse la somme de ..... €.
- J'adresse un don pour « SOS Palestine » d'un montant de ..... €  
(Des frais de gestion de 7% seront prélevés par l'association sur ce don.)
- Je verse la somme totale de .....€**

**Chèques à l'ordre de l'AFPS Nord Pas-de-Calais**

La réduction d'impôts est de 66% sauf pour les abonnements, dans la limite de 20% du revenu imposable annuel.